

Communiqué de presse

Jeudi 10 février 2022

Camille LEDEMENEY
Direction Communication
camille.ledemeney@lecotentin.fr
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

LES MAISONS DU COTENTIN ACCUEILLENT DES PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Jeudi 10 février, Christèle CASTELEIN, Vice-Présidente aux Relations avec les Territoires, Cadre de vie et Ruralité, en compagnie de Véronique MARTIN-MORVAN, Conseillère déléguée à la Proximité, d'Yves ASSELINE, Maire de Réville, de Gilbert LEPETIT, Maire de Sainte-Geneviève, de Gilbert DOUCET, Maire de Saint-Vaast-la-Hougue et de Gérard PARENT, Maire d'Anneville-en-Saire, ont présenté les permanences du Conseiller Numérique, un nouveau service à la population, mis en place dans les Maisons du Cotentin.

Les Maisons du Cotentin

L'usager est au cœur des priorités de l'Agglomération du Cotentin qui accorde une attention toute particulière aux services de Proximité, déployés sur chaque pôle du territoire. Les Maisons du Cotentin sont de véritables maillons de la collectivité et des relais essentiels auprès des habitants. La proximité avec les habitants occupe une place essentielle dans le Projet de Territoire, présenté en septembre dernier et

qui fixe les ambitions de l'Agglomération pour les 10 prochaines années.

Pour développer harmonieusement cette proximité, de nombreuses actions sont initiées : le soutien aux projets des communes avec les Fonds de Concours, le déploiement d'un maillage de transport innovant ou encore le renfort de l'accès aux services essentiels pour les habitants. « Le réseau des Maisons du Cotentin que nous mettons en place s'inscrit pleinement dans cette volonté de montrer que pour le Cotentin, la proximité n'est pas un simple mot mais bien une réalité », explique Christèle CASTELEIN, Vice-Présidente aux Relations avec les Territoires, Cadre de vie et Ruralité.

« À moins de 20 minutes de chez vous, vous pourrez avoir accès à des informations pour toutes les questions administratives du quotidien » détaille Christèle CASTELEIN.

Dans les 9 Maisons du Cotentin situées à Valognes, Martinvast, Saint-Pierre-Eglise, Quettehou. Barneville-Carteret, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Montebourg, Les Pieux ou à La Hague, le public bénéficie d'un accompagnement pour obtenir des informations relatives aux services assurés par l'Agglomération : la collecte des déchets, le cycle de l'Eau ou encore la Mobilité via des bornes II sera interactives Cap Cotentin. possible de remplir également formulaire en ligne pour une demande d'aide au logement, se renseigner sur le renouvellement de sa carte grise ou encore contacter un conseiller Pôle emploi.

L'ensemble des Maisons du Cotentin sont labellisées pour accompagner aux démarches administratives simples. Les agents d'accueil guideront l'usager pour obtenir une attestation Ameli, réaliser une déclaration Pôle Emploi ou une demande d'aide au logement...

Cet accompagnement portera sur 5 partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi) sur les sites labellisés "M@nche Services" et sur 4 partenaires supplémentaires sur les sites labellisés" France Services" (La Poste, le Ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques sur les sites France Services).

Le Conseiller Numérique

Pour compléter le dispositif de services aux usagers, un conseiller numérique, Philippe HUDELOT, a été recruté pour organiser des permanences itinérantes dans les sièges des Maisons du Cotentin.

Cette mission, en place depuis le 4 janvier, est une véritable extension des deux Etablissements Publics Numériques (EPN) communautaires existants (Saint-Sauveur-le Vicomte et de Barneville-Carteret/Portbail) mais aussi un relais à la mission France services.

« Le Conseiller numérique vient en renfort de l'éventail de dispositifs proposés par France Services », précise Christèle CASTELEIN.

Philippe HUDELOT propose un accompagnement vers l'autonomie à la réalisation de démarches en ligne pour l'usager en difficulté.

Ses missions consistent principalement à :

- naviguer en toute sécurité sur Internet ;
- prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone);
- envoyer, recevoir et gérer ses mails ;
- connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique;
- apprendre les bases du traitement de texte.

Aussi, Philippe HUDELOT travaille en parfaite harmonie avec les autres conseillers numériques du Conseil départemental. Le but, répartir les permanences pour répondre le mieux possible aux besoins des utilisateurs.

Par ailleurs des ateliers numériques vont être prochainement organisés, proposant au public des sessions d'1h30 plus ciblées sur des thématiques (achats en ligne, faire des recherches sur internet, initiation au traitement de texte, etc.).

Pratique : les permanences du conseiller Numérique :

- Saint-Pierre-Église Le mardi de 9h
 à 12h 9 rue de la Boularderie 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
- Valognes Le mercredi de 9h à 12h
 22 rue de Poterie 50700
 VALOGNES
- Quettehou Le jeudi de 14h à 17h
 15 rue du Stade 50630
 QUETTEHOU
- Montebourg Le vendredi de 14h à 17h - 16 rue du Général Leclerc -50310 MONTEBOURG

CONTACT: Philippe HUDELOT

Conseiller numérique 07 88 08 91 85 philippe.hudelot@lecotentin.fr